



Le Mot du Maire

Chères amies, chers amis,

Enfin ! Comme me disent certains d'entre vous, les travaux de voirie se terminent. En effet, la création des différents aménagements s'est mise en place peu à peu et se peaufinera courant décembre. Une signalisation adéquate a été installée pour avertir au mieux ces modifications.

Cette année, les membres du CCAS ont voulu offrir un réel moment de partage à nos aînés. C'est ainsi que nous les accueillerons le dimanche 11 décembre autour d'un repas musical; bien sûr, les personnes non disponibles recevront notre visite pour la traditionnelle distribution de leur panier qui aura lieu le samedi 10 décembre dès 9H.

L'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter de très joyeuses et belles fêtes de fin d'année.

Bien amicalement

Sylvain DOISNEAU



Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Il faut remplir les conditions suivantes : Être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin ; être de nationalité française; jouir de ses droits civils

et politiques.

Pour s'inscrire, il suffit de se rendre à la Mairie avant le 31 Décembre avec les pièces exigées : formulaire d'inscription, disponible en Mairie, pièce récente prouvant la nationalité française (passeport ou carte nationale d'identité), un justificatif de domicile de moins de 3 mois ou si vous vivez chez vos parents : une attestation de ces derniers, certifiant que vous habitez chez eux ainsi que leur justificatif de domicile.



L'Agenda du mois :

Dimanche 11 Décembre : repas des aînés en salle d'honneur de la Mairie à 12 h

Samedi 17 Décembre : Noël des Enfants à 15 h à la salle des fêtes d'Esbarres - **Messe de Noël** à l'Eglise Saint Pierre de Charrey à 18 h avec la batterie fanfare de Saint Jean de L.

Dimanche 18 Décembre : Marché de Noël local et artisanal, salle des fêtes d'Esbarres

Lundi 19 Décembre : Atelier Floral à la Mairie : 14h à 16h30 pour les enfants ,17h à 19h pour les adultes ; ces 2 animations sont organisées par l'association Charrey en Fête.

Mairie – 2, Place Saint Pierre 21170 Charrey sur Saône Email : lecharreysonnant@laposte.net

Mieux connaître la Saône , 6^{ème} partie :

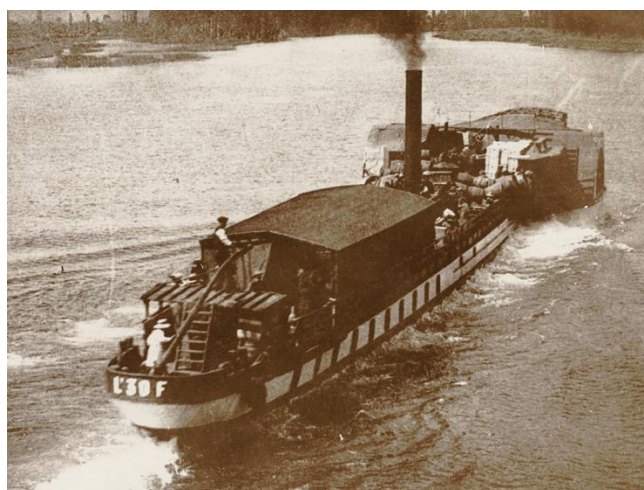


La Saône associée

- Depuis 1742, il existait entre Chalon et Lyon des services réguliers. Les bateaux appelés pompeusement « les paquebots de la Saône » furent dotés d'un système à la vapeur après 1820. Ils mettaient 9 heures pour rallier les 2 villes dans le sens du courant et 15 heures dans le sens inverse ; il y avait une quinzaine d'arrêts sur le parcours.

- Ces bateaux appartenaient à des compagnies différentes, qui se livraient parfois à une concurrence effrénée : il leur arrivait, pour appâter le client, de diminuer leurs prix de moitié. Mais, si le bateau de la compagnie adverse se trouvait quelques temps immobilisé, on revenait immédiatement au prix fort !

- Ils avaient de jolis noms ces bateaux ; le Cygne, la Mouette, la Colombe, l'Abeille, l'Aigle ou l'Hirondelle. Parmi les derniers, il faut citer le Parisien, 66 m de long. Il pouvait transporter 100 passagers et 17 tonnes de marchandises (photo ci-contre).



- Un bon nombre de bateaux furent utilisés pour participer en 1855 à la guerre de Crimée, pour y transporter des troupes. Depuis Marseille, ils ralliaient Constantinople en 29 jours.

- En 1850, 450 000 personnes étaient transportées sur la Saône entre Chalon et Lyon, mais c'est à partir de cette date, lorsque s'installe le chemin de fer, que la navigation déclina.

Le paquebot « le Parisien » fut le dernier à subsister jusque dans les années 1920, époque où il coula.

Commémoration de l'armistice du 11 Novembre 1918



Pour ce jour d'hommage et de recueillement en honneur à tous les morts pour la France, la cérémonie commémorative devant le monument aux morts a réuni une quarantaine de personnes, qui après le discours prononcé par le Maire, Sylvain Doisneau, se sont retrouvés pour partager le verre de l'amitié à la Mairie.

Travaux d'aménagement sécuritaire :



Les 2 rétrécissements des routes de Pagny et de Dijon sont presque terminés ainsi que la remise en état du virage au bas de la route de Dijon avec pose d'une bordure.

Le chemin piéton de la route de Pagny est presque prêt ainsi que celui Route de Dijon ; manque encore la pose des potelets pour délimiter ce chemin par rapport à la route. Des potelets plus espacés devraient être posés route de Dijon afin de mieux marquer la limite route-chemin piétonnier.

Travaux de nettoyage autour de l'ex « maison Carles »



La Commune de Charrey a acheté pour 1€ symbolique cette maison restée depuis des années à l'abandon faute d'héritiers et située sur la Place Saint Pierre. Des premiers travaux de nettoyage de la friche qui l'entourait ont été effectués par les

membres du Conseil Municipal et quelques volontaires de la commune, sous la direction du Maire Sylvain Doisneau, le 12 Novembre. La maison est donc devenue propriété privée et son accès est interdit au public. Un projet de réhabilitation est en cours de réflexion au niveau de la Municipalité.



Crèche de Noël et messe à l'Eglise Saint Pierre



La crèche de Noël sera installée le 12 décembre ; l'église sera ouverte de 11h à 17h les samedis et dimanches de Décembre à partir du 17 et les enfants peuvent, comme l'an dernier, attacher leurs dessins devant l'autel.

Une messe aura lieu de 17 décembre à 18 h, avec la présence de la batterie fanfare de Saint

Jean de Losne, en l'honneur de la Sainte Cécile.

Affaires communales – Chronique du 19^{ème} siècle...

Année 1873

- **Séance du 15 Février : Chemin de Charrey à Verdun sur le Doubs**

Considérant que la Commune se trouve très endettée, que ses produits agricoles s'écoulent bien facilement par St Jean de Losne, qu'elle a peu de rapport avec Seurre et aucun avec Verdun, le Conseil rejette le projet à l'unanimité.

« Fragments d'histoire »...

Février 1943 :

Empressement des gens du village sur la place Saint Pierre pour accueillir un contingent de réfugiés en provenance du Nord. Evacuées par mesure de précaution et après un fastidieux périple -rails-routes- ces familles sont réparties et confiées par M. Paul Armand GILLOT PERRIN (*maire de 1935 à 1945*) aux bons soins des habitants de la commune.

11 avril 2016 :

Plus de 70 années se sont écoulées... « Pèlerinage » et « Hommage » rendus par l'une de ces résidentes aux hôtes du village.

Fin 2016 : (après prospection)

- ☞ « Aucun document officiel » témoigne ou infirme les dispositions prises par la municipalité de l'époque ; « nulle mention ou annotation » sur les comptes rendus des archives communales ;
- ☞ « Histoire muette » tant concernant l'identité de ces déracinés que sur celle des familles d'accueil.

Ces « fantômes » oubliés ont cependant vécus et œuvrés pour la paroisse... « Exceptionnelles confessions » ; « récits uniques (*parfois ténus*) » et photographies » ont été recueillis sur la période considérée et bien que très incomplètes, ces précieuses révélations émaillent, fixent et comblent quelque peu l'empreinte furtive de leur passage...

Cette parenthèse de vie cachée mais encore bien ancrée dans la « mémoire vive » des rares acteurs survivants contribuera sans nul doute à majorer, enrichir et valoriser le socle des informations déjà collectées et enregistrées que constitue l'héritage collectif de notre patrimoine historique communal.

Ci-dessous résumées, quelques bribes de « l'incontestable intrigue » :

Nombre de familles	Nom de famille des réfugiés	Nom de famille des habitants de Charrey	Lieu de résidence dans la commune	Nbre de personnes hébergées	Dont : Nbre d'enfants	Prénom des enfants
1	PRUVOST	MARECHAL	Route de Pagny	3	1	Nicole
2	DEVOS		Ecole des filles	7	6	Roger, Jeannine, Monique, Réjane, Josiane et Nicole
3	BECK	BRABANT	Route de Bonnencontre	3	1	Eliane
4	DUBOIS		Ecole des filles	4	1	Guy
5	VANHOUTES	XX	Rue d'Amont	4	2	Michel et Robert
6	LEMAIRE	BOYAUX	Rue d'Amont	2	1	Lucien
7	HARLEY	MORON	Route de Pagny	5	3	Roger, Raymond et Paulette
8	VERBRUGE	TIBLAUD	Route de Pagny	3	2	Andrée et Eliane
9	ROY	LECHAIINE	Rue d'Amont	3	1	Raymonde
10	GILLOIS	MAGNIERE	Place Saint Pierre	3	2	Roger et Michel
TOTAL				37	20	

